

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 2864/Imm.

ASTRIDA



2293

TRANSMIS le relevé des entrées et sorties dans et hors
du Territoire d'Astrida, au cours du mois d'octobre 1951, à Messieurs:

- l'Administrateur de la Sûreté à LEOPOLDVILLE
- le Conseiller Juridique du Ruanda-Urundi à USUMBURA
- le Chef du Service Provincial des Finances à USUMBURA
- le Chef du Service Provincial de l'Agriculture à USUMBURA.

Astrida, le 2 novembre 1951.

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant, A. DELVAUX,